

Ce que compter veut dire en situation impériale et coloniale, xix^e-xx^e siècle

Laura Auriole, Naomi Bell, Nora Eguienta

DANS **20 & 21. REVUE D'HISTOIRE 2025/3 N° 167**, PAGES 175 À 179
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 2649-664X

ISBN 9782724643787

DOI 10.3917/vin.167.0175

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-20-21-revue-dhistoire-2025-3-page-175?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Avis de recherches

Ce que compter veut dire en situation impériale et coloniale, XIX^e-XX^e siècle

Le colloque international « Ce que compter veut dire en situation impériale et coloniale – XIX^e-XX^e siècle » s'est tenu les 19 et 20 décembre 2024 au ministère de l'Économie et des Finances à Paris. Organisé par Béatrice Touchelay, Fabien Cardoni, Samuël Coghe, Babacar Fall, Olivier Feiertag, Annick Lacroix et Emmanuelle Sibeud, il a marqué le point culminant du projet ANR COCOLE (Compter en situation coloniale. L'Afrique française, 1830-1962), initié en 2021.

L'objectif de ces deux journées d'échanges était de faire un point d'étape sur le rôle des statistiques dans la gestion des sociétés coloniales et impériales. Vaste projet que le propos inaugural de Béatrice Touchelay a présenté autour de quatre questionnements. Premièrement, si les chiffres étaient omniprésents en « situation coloniale » (Balandier, 1951), il est aujourd'hui essentiel de questionner leur sens en tant que chiffres « construits ». Deuxièmement, s'intéresser à la construction de ces chiffres incite chercheurs et chercheuses à retracer le parcours des administrateurs qui les produisaient, de leur formation aux moyens et pratiques de collecte des chiffres en contact avec les populations administrées. Troisièmement, Béatrice Touchelay a rappelé « qu'en fonction des empires, on ne compte pas de la même façon » et qu'il est donc important d'avoir une approche multiscalaire pour identifier les contextes géographiques et politiques dans lesquels les chiffres ont été produits. Quatrièmement, appelant à étudier le sujet dans le temps long, elle a posé la question de l'appropriation des chiffres par les anciennes colonies

devenues indépendantes. Ces axes permettent d'élargir un champ de recherches dynamique qui continue à se développer à travers les divers moments d'échanges scientifiques comme ce colloque.

Après une introduction riche en pistes de réflexion, Anton Perdocin (CENS-CNRS), sociologue et historien spécialiste des migrations de travail a donné une conférence inaugurale intitulée « Compter en situation coloniale : continuités, legs et transferts ». Son propos s'est appuyé sur ses travaux concernant les mineurs de charbon marocains recrutés en France au 20^e siècle et sur les travaux du sociologue Julian Go⁽¹⁾. Anton Perdocin a montré comment la gestion des travailleurs étrangers constituait une pratique coloniale par nature, à travers l'héritage des représentations et des pratiques de comptage calquées sur un ancien modèle colonial. Selon lui, les études de sociologie actuelles permettent d'explorer la façon dont le passé impérial et colonial continue à produire des effets dans le présent. Anton Perdocin a ainsi invité à considérer les méthodes de la sociologie historique de la quantification pour « lever le voile sur les inégalités et discriminations ».

La première session du colloque se concentrait sur les chiffres et les moments de transitions de début et de fin des empires. Les intervenant·es ont abordé la question de l'utilisation des statistiques par les puissances coloniales ou mandataires afin de mettre en place leur autorité.

Alex Claudio Randriamahefa (Université d'Antananarivo, Madagascar) a proposé une approche comparative du système de statistiques royales et du système de statistiques coloniales à Madagascar de la fin du 19^e siècle au début du

(1) Julian Go, « Reverberations of Empire. How the Colonial Past Shapes the Present », *Social Science History*, 48 (1), 2023, p. 1-18.

20^e siècle. Devenu protectorat français en 1895, le royaume de Madagascar est annexé en tant que colonie le 6 août 1896. L'auteur a étudié le passage d'un mode de comptage à un autre dans le contexte du basculement d'une administration royale à une administration coloniale. Il a questionné la nature du lien entre ces deux systèmes et a constaté une continuité dans la production de statistiques. Se basant sur des archives à la fois royales et coloniales, il a mis en lumière la période de prolongation de la production malgache d'archives royales devenant la base de la statistique coloniale, durant ce que l'auteur a nommé « une période de cohabitation entre le système colonial et le système royal ». Toutefois un effacement progressif du système malgache au profit du système européen fut entamé dans une démarche de transition lente durant laquelle l'administration coloniale française mit en place son pouvoir et arrêta la production de chiffres malgache.

Marius de Batchouo Moifo Fonkou (IRHiS) s'est penché sur la comptabilité nationale du Cameroun à l'épreuve de l'héritage colonial et de la coopération internationale de 1951 à 1972, à partir d'une analyse de l'évolution des comptes nationaux après 1951. L'une des particularités du Cameroun est d'avoir été le seul pays issu des colonies françaises à avoir eu des comptes nationaux avant les indépendances. En effet, au regard de la SDN et de l'ONU, la France était tenue de produire des statistiques et des comptes nationaux annuels pour ce pays. Ainsi des administrateurs de l'Insee ont effectué quatre missions au Cameroun entre 1951 et 1959 en vue d'élaborer des comptes nationaux publiés en 1962, après l'indépendance du pays. L'héritage colonial en matière de comptabilité nationale est donc issu cette expérience pionnière. Par la suite, le Cameroun travailla avec les experts de l'ONU à la réforme de la comptabilité publique et à la mise en place d'un système de comptabilité nationale devant, d'une part, faciliter l'harmonisation des données nationales, et, d'autre part, combler les manquements du système comptable.

Inès Baude (CESSP) a étudié la présence française en Algérie après l'indépendance au prisme

de sa quantification ainsi que l'incidence de l'indépendance du pays sur le travail administratif de délimitation et de comptage de la population française. Elle s'est intéressée aux acteurs qui comptaient les Français, à leurs méthodes et à la typologie des individus qui se faisaient compter. Elle a mis en lumière les différentes contraintes rencontrées par l'administration, telles que la définition des critères caractérisant un ressortissant français, la délimitation administrative des circonscriptions ou la difficulté de compter les Français à l'étranger. Ce n'est qu'à partir d'avril 1963 que le comptage devint plus uniforme, donnant lieu à des chiffres plus clairs et constants sur le nombre de Français à l'étranger, même si ce système présentait encore des failles.

Les deux intervenants de la deuxième session s'intéressaient aux usages et à l'instrumentalisation des chiffres par les autorités coloniales.

Sedric Darlyl Ntemfack (Université de Dschang, Cameroun) a étudié la manière dont l'administration coloniale française au Cameroun a utilisé les outils statistiques afin de légitimer son action éducative auprès de la SDN et de l'ONU de 1916 à 1960, ainsi que l'impact de la manipulation de ces chiffres au niveau international. Rapports de l'administration coloniale, correspondances officielles, débats au conseil de mandat et de tutelle et publications des administrateurs à l'appui, l'intervenant a explicité la manière dont les statistiques éducatives mobilisées par l'administration coloniale française avaient parfois été modifiées, voire falsifiées pour légitimer sa mission en tant que puissance mandataire. Pour ce faire, elle a accentué les éléments avantageux telle que la présence d'enseignants européens et a dissimulé des aspects défavorables comme les sources de financement des écoles. Des photographies et des cartes étaient également utilisées pour embellir la réalité. L'étude mit ainsi en évidence la façon dont les statistiques avaient été stratégiquement employées comme un outil de persuasion afin de montrer que la France œuvrait pour la « civilisation ».

La contribution de Paul Derrick Dang A Goufan (Université d'Ebolowa, Cameroun) a

présenté et analysé les statistiques sur le tourisme au Cameroun entre 1930 et 1960, mettant en lumière une activité économique et des dynamiques sociales spécifiques du pays sous administration française. La France y a en effet mis en place une véritable stratégie de développement touristique afin que ce vaste territoire soit mieux connu. Nombreuses et variées sont ainsi les statistiques montrant l'importance de ce secteur.

La troisième session a regroupé deux propositions montrant l'appropriation et l'instrumentalisation des chiffres par les acteurs économiques durant la période coloniale.

Fabien Bartolotti (TELEMM) a présenté l'évolution des positions des huileries marseillaises au sein du marché des oléagineux confrontées au développement des huileries ouest-africaines dans les années 1950. Relisant les archives de la Chambre de commerce de Marseille à la lumière des archives bancaires et des sources privées des entreprises, il a montré les stratégies utilisées par les hommes d'affaires marseillais qui fabriquaient et mobilisaient des chiffres dans le but de défendre leur place au sein de l'industrie des oléagineux. L'étude des statistiques économiques a permis de revenir sur certaines idées fausses qui verraient un déclin des productions d'huiles métropolitaines en faveur des huileries ouest-africaines après la Seconde Guerre mondiale. Au contraire, les lobbies métropolitains, notamment marseillais, ont utilisé les chiffres, particulièrement ceux des fonds de modernisation comme le FIDES, pour conserver leur position de producteur à partir de matières premières extraites en outremer. L'intervenant a conclu sa communication en appelant à poursuivre les recherches dans d'autres secteurs économiques tels que celui du sucre, de la betterave et de la canne à sucre, pour illustrer l'usage des statistiques à des fins argumentatives.

La deuxième communication s'est intéressée aux différents modes d'instrumentalisation des chiffres par le patronat guadeloupéen de l'industrie du sucre au cours du 20^e siècle. Marie-Christine Touchelay (IDHES) a présenté trois situations durant lesquelles les administrateurs coloniaux se sont rangés du côté des

propriétaires d'exploitations qui fabriquaient des chiffres à leur avantage sans prendre en considération les revendications des ouvriers agricoles. Qu'il s'agisse d'enquêtes à la suite d'une grève en 1910, de l'évaluation des pertes de la production après le passage d'un cyclone en 1928 ou d'une enquête en vue d'un projet de modernisation des infrastructures routières en 1935, le flou autour des statistiques officielles guadeloupéennes incitait les enquêteurs et les autorités locales à croire les patrons qui établissaient de faux bilans, selon l'intervenante. Ici, la déclaration et l'usage du chiffre sans preuve faisaient foi. Cette communication sur les contextes de production des chiffres incite ainsi les chercheuses et chercheurs à toujours questionner les statistiques et à remettre en perspective leur utilisation en contexte colonial et impérial.

La quatrième session du colloque a traité du chiffre comme outil de gestion et d'administration des colonies.

Alioune Mbaye (Université Cheikh-Anta-Diop, Sénégal) s'est intéressé aux statistiques publiques, aux monnaies et aux unités de mesure dans l'empire colonial français, et plus particulièrement au Sénégal entre 1817 et 1853. Dans un contexte particulier où la bourgeoisie commerçante autochtone exerçait une réelle influence dans les sphères politique et économique, la mise en place de la politique de statistiques publiques dans les possessions françaises du Sénégal était liée à trois facteurs distincts : le déploiement du capitalisme impérialiste, l'évolution des rapports de force entre les chefs autochtones et l'administration française, et la concurrence avec les Britanniques. Ainsi, la politique de statistiques publiques mise en œuvre dans les possessions françaises au Sénégal est devenue un instrument d'affirmation de la souveraineté française qui devait contribuer au rayonnement de sa présence et permettre la maîtrise des circuits économiques afin de faire face à la concurrence étrangère et à la bourgeoisie marchande autochtone.

Éric Marcel Onana (Université de Yaoundé, Cameroun) a étudié les mécanismes de comptage et de production du chiffre au Cameroun sous

administration franco-britannique entre 1921 et 1960. Il a présenté les réflexions des acteurs de la collecte des données démographiques qui, au cours des années 1920, ont mis en place des normes statistiques sur le recensement, notamment l'adoption de la *vital statistic* (les statistiques de l'état civil). Ces normes témoignaient de l'adaptation de méthodes de comptage européennes dans la gestion administrative des populations colonisées.

La session suivante a abordé le chiffre comme instrument d'invisibilisation des groupes administrés particuliers.

Nina Lauret (EHESP) s'est interrogée sur les processus de comptage des Japonais au Tonkin, et plus particulièrement sur l'invisibilisation des femmes japonaises prostituées en Indochine au tournant du 20^e siècle. Les sources administratives donnent à voir le processus de définition d'un sujet comptable « Japonais » en situation coloniale, mais aussi la manière dont les acteurs chargés d'établir les chiffres définissaient et reconfiguraient cette catégorie. Le tournant du 20^e siècle a été le terreau de réflexions sur l'élaboration de nomenclatures et de tâtonnements quant à la classification des Japonais. Dans ce processus de construction comptable, les femmes japonaises liées à une activité de prostitution étaient parfois délibérément exclues des documents comptables. Ainsi, l'intervenante a montré comment l'autorité coloniale a volontairement passé sous silence les effectifs d'une majorité numérique qui n'entraînait pas dans les contours de l'idéal-type asiatique défini par les administrateurs coloniaux.

Amadou Souleymanou (Université de Douala, Cameroun) a porté la focale sur l'histoire des présences économiques asiatiques au Cameroun lors de la période de tutelle française entre 1933 et 1960 en questionnant le poids de ces groupes économiques et sociaux dans la colonie. Les archives de la Chambre de commerce de Douala et les archives comptables camerounaises attestent de la rareté, voire de l'invisibilité, de données chiffrées sur les présences asiatiques au Cameroun, ce malgré la politique de la

« porte ouverte » mise en place en 1922 permettant aux entreprises asiatiques de jouer un rôle légal dans l'économie coloniale. Ainsi, malgré des données difficiles à collecter, l'intervenante a montré que les individus asiatiques, bien que marginalisés dans les documents comptables, étaient des acteurs à part entière dont les activités impactaient le processus colonial.

Les trois communications de la dernière session du colloque ont interrogé ce que les chiffres disent des sociétés colonisées.

À partir d'archives de la section indochinoise de l'Exposition coloniale de Marseille de 1922 et des documents comptables qu'elle comporte, Aurélia Dusserre (Iremam) a exploré la manière dont un territoire colonisé était représenté en métropole. Bien qu'il soit difficile de connaître le montant précis du coût de cette exposition, l'étude du budget alloué et entièrement imputé à l'Indochine rend compte du rôle primordial de la colonie dans l'organisation de l'événement. Par ailleurs, la mise en scène de l'exposition a répondu à plusieurs objectifs économiques, notamment la volonté de faire la promotion des échanges commerciaux entre la métropole et l'Indochine et de rendre compte de la production d'une colonie laborieuse. L'exposition coloniale de Marseille, en tant que reconstitution d'une société coloniale « figée et stéréotypée », était donc une vitrine des volontés politiques et économiques des autorités coloniales.

Louise Barré (LAM) s'est intéressée à la consommation alimentaire urbaine et aux circuits d'approvisionnement au Congo belge, plus particulièrement à la filière industrielle bovine à Léopoldville dans les années 1950. En s'appuyant sur les archives commerciales et douanières, elle a élargi les recherches sur l'approvisionnement urbain en donnant à voir une ségrégation des consommations alimentaires entre les Européens et les locaux et la mise en place d'un impérialisme humanitaire. Louise Barré a montré une stratification des marchés de consommation et des prix à Léopoldville, conséquence de l'internationalisation des produits bovins, et une régularisation du marché régional de la viande.

Enfin, Karine Marazyan (Lasta) a proposé une communication sur les déterminants des divorces au Sénégal à l'époque coloniale par le prisme des archives judiciaires. Après avoir présenté le fonctionnement de la justice dans la colonie du Sénégal, elle a cherché à comprendre les déterminants des demandes de divorces et l'impact sur le revenu du couple, ainsi que la variation du positionnement de l'administration coloniale sur les questions de genre et de famille. Il est à noter que les données quantitatives relatives aux divorces sont très souvent indisponibles en raison d'un enregistrement non systématique et de défauts dans le système de suivi de renseignement. Ainsi, les archives judiciaires, bien que dépourvues de données quantitatives, ont une forme relativement standard témoignant d'une normalisation des procédures et permettant la réalisation d'une analyse quantitative. Cette communication a donc donné à voir le fonctionnement des institutions locales par le prisme des études statistiques.

Dans sa conférence de clôture, Babacar Fall (Institut d'études avancées de Saint-Louis du Sénégal) a salué la diversité géographique du colloque qui concernait les continents africain, asiatique et européen. Assurément la diversité des thèmes traités a témoigné de l'importance des statistiques comme objet de réflexion et thématique de recherches en sciences humaines et sociales. Les actes de ce colloque seront publiés aux éditions IGPDE et nul doute qu'ils marqueront une étape importante dans le développement des questions statistiques en histoire économique et sociale des empires et des sociétés coloniales.

Laura Auriolo, Naomi Bell et Nora Eguienta

Gaetano Salvemini et la France

Tenue les 21 et 22 novembre 2024 à Paris, la conférence *Gaetano Salvemini e la Francia* a conclu un triptyque de journées d'étude pensé à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de l'historien apulien (1873-1957), abordant les différentes périodes de son exil entre 1925 et 1949¹. Ce colloque visait à enrichir l'analyse des relations que Salvemini développa avec différents milieux culturels et politiques français tout au long de sa vie². Par rapport à ses périodes américaine³ et anglaise⁴, en effet, la phase française s'avère la moins étudiée. Du fait de ses déplacements continus entre la Ville lumière, Londres et les États-Unis, et de sa prédilection pour les milieux anglophones – qui le conduira à s'établir outre-Atlantique en 1934 –, il est apparu impossible de parler d'un « Paris de Gaetano Salvemini⁵ ». Toutefois, ses liens avec la France, déjà forts lorsqu'il vivait à Florence au début du 20^e siècle et renforcés par son mariage avec Fernande Dauriac, restent vivants et productifs à plusieurs égards.

Reprenant des raisonnements déjà avancés⁶, l'intervention d'ouverture de Renato Camurri (Université de Vérone) a tracé le cadre général du colloque, en esquissant les développements des *exile studies* en rapport avec l'histoire transnationale. Camurri a caractérisé la condition d'exilé par sa double dimension, celle de détachement et de déracinement forcé, d'une part, et celle de la genèse intellectuelle liée à ce qu'on a appelé son « privilège épistémologique », d'autre part. Dans son enquête, Camurri a suggéré que le déplacement de Salvemini aux États-Unis pourrait être un choix volontaire, coïncidant avec l'insertion dans un réseau cosmopolite florissant, se

(1) La première rencontre a eu lieu à Boston le 18 octobre 2023 (programme en ligne) et la deuxième à Londres le 17 novembre suivant (programme en ligne).

(2) Le programme du colloque est consultable en ligne.

(3) Patrizia Audenino (dir.), *Il prezzo della libertà. Gaetano Salvemini in esilio, 1925-1949*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2009.

(4) Alice Gussoni, *Gaetano Salvemini a Londra. Un antifascista in esilio (1925-1934)*, Rome, Donzelli, 2020.

(5) Éric Vial, « Préface à Diego Diletto », *La Parigi e la Francia di Carlo Rosselli. Sulle orme di un umanista in esilio*, Milan, Biblion, 2013.

(6) Renato Camurri, « Crossing Borders. Esilio e antifascismo », in Gianluca Fulveti et Andrea Ventura (dir.), *Antifasciste e antifascisti. Storie, culture politiche e memorie dal fascismo alla Repubblica*, Rome, Viella, 2024, p. 41-59.